

Périodiques non canadiens

de la réclame dans de petites publications comme la mienne. L'éditeur d'une petite revue trimestrielle ne peut attirer que de la publicité dont le coût de la rédaction a déjà été déduit. En d'autres termes, il ne peut utiliser que de la publicité qui a paru dans un magazine beaucoup plus important, et qui est donc déjà payée. Si des grandes revues américaines ou canadiennes n'avaient pas assumé les frais de la conception des annonces—je parle ici de la photographie et des frais divers qu'entraîne la préparation des annonces—ma petite revue n'aurait pas pu se permettre de publier cette réclame bien connue. Les tarifs que je demande ne couvrent pas, et de loin, les frais de conception de cette réclame. Quant à moi, l'existence au Canada des grandes revues aide les plus modestes à se tirer d'affaire.

Il y a un instant, je parlais de nationalisme et je disais à quel point j'aimais employer des produits canadiens. Je soulève maintenant une question sur la façon dont le gouvernement actuel conçoit le nationalisme. Ainsi, pourquoi n'a-t-il pas donné son appui à une compagnie du nom de Brantford Binder Twine, lorsqu'il y a quelques années elle parvenait à produire et à vendre de la ficelle d'engrègement au prix de \$6 et \$7 la balle? A cause de la concurrence de produits importés à bas prix de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, elle se vit acculée à la faillite. Incapable de soutenir la concurrence, elle s'adressa au gouvernement, lui disant: «Nous sommes les seuls au Canada qui fabriquons ce produit; les agriculteurs en ont besoin; à notre avis, vous devriez nous aider à garder son caractère canadien à cette industrie.» Autrement dit, elle voulait de l'aide, que le gouvernement lui refusa.

Brantford Binder Twine Company fermait ses portes et, bien sûr, moins d'un an plus tard, le prix de la ficelle d'engrègement montait en flèche. Je n'ai pas vu les chiffres les plus récents, mais d'après mes tout derniers renseignements, le prix est monté à \$25 environ la balle, soit à plus de 300 p. 100. La seule raison de cette hausse est que des hommes d'affaires en Amérique centrale et en Amérique du Sud avaient la mainmise sur le produit et étaient en mesure de faire monter les prix. L'industrie canadienne qui avait maintenu le prix à un niveau inférieur a dû cesser ses activités.

Puisque nous parlons de la sorte de nationalisme que pratique le gouvernement, permettez-moi de demander pourquoi il a refusé de donner son appui à une importante manufacture de la ville dont je suis originaire, Belleville? J'ai déjà parlé de ce sujet à la Chambre et je ne m'étendrai pas sur les détails. La Banque d'expansion industrielle, organisme gouvernemental qui est censé aider l'industrie, a refusé carrément d'aider une entreprise canadienne de Belleville. Il a donc fallu la vendre à des Américains. L'année qui a suivi la vente, les bénéfices nets de l'entreprise représentaient un tiers du montant que la BEI aurait dû lui prêter. C'est là faire preuve de peu de perspicacité. Il est très difficile de comprendre que le gouvernement emploie le nationalisme comme excuse.

● (1810)

Je pourrais citer d'autres exemples. Une entreprise de l'extrémité sud-est de ma circonscription a été fermée au cours des deux derniers mois. Elle ne pouvait pas faire face à la concurrence américaine qui produisait le même article en très grande quantité à un prix imbattable. On a demandé au gouvernement d'augmenter les droits de douane. Il a refusé. A cause de cela, 300 personnes ont perdu leur emploi. L'usine qui occupe une superficie de 150,000 pieds carrés est désaffectée. Si le gouvernement raisonne ainsi, pourquoi alors n'a-t-il pas accepté cet après-

midi la motion du député de Vancouver Quadra (M. Clarke) demandant un débat spécial sur la grève des postiers? Après tout, il y a de petites industries non seulement dans ma circonscription mais ailleurs également, qui seront en faillite avant la fin du mois si le service postal n'est pas rétabli.

Je sais que le ministre des Postes (M. Mackasey) a beaucoup de mérite à lutter contre ce syndicat. Je soupçonne qu'un conflit de personnalités empêche les parties de s'entendre. Je me suis entretenu avec des gens de ma circonscription et ils m'ont dit: «qu'ils aillent au diable et si c'est ce qu'ils veulent, qu'ils fassent la grève». Il est facile de parler ainsi. Cependant, ce n'est pas facile quand on sait que les petites entreprises partout au Canada connaissent des difficultés financières. «J'en connais une qui, si la grève se poursuit encore une semaine ou dix jours, fera faillite d'ici à la fin du mois.

M. Alexander: Ils s'en fichent!

M. Ellis: Le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) a probablement raison: le gouvernement s'en fiche. Je me demande encore pourquoi le gouvernement présente cette mesure. S'il en avait présenté une concernant la propriété, cela aurait été différent. Mais il dit qu'une publication doit différer dans une proportion de 80 p. 100 de la publication principale. Je le répète, je lis *Reader's Digest* régulièrement. La raison en est qu'il me donne un aperçu de toutes les publications du monde. Si son contenu différait dans une proportion de 80 p. 100 de celui de l'édition publiée régulièrement aux États-Unis, je suppose que j'achèterais cette dernière, parce que je veux connaître les points de vue exprimés dans tous les pays du monde.

Il reste qu'il n'y aura pas de *Reader's Digest* canadien. J'imagine bien que le contenu canadien qu'on trouve actuellement dans cette revue diminuera de beaucoup. Après tout, si elle a été chassée du pays, pourquoi devrait-elle continuer à présenter un contenu canadien? Je ne puis trouver une bonne raison. J'aime personnellement les articles canadiens que présente le *Reader's Digest*. J'aime les lire comme d'autres qui viennent d'Europe, d'Australie, d'Asie, d'Afrique du Sud, d'Amérique du Sud, des États-Unis, et ainsi suite. C'est là la richesse de la revue, la raison pour laquelle j'aime la lire.

Si c'était une question de propriété, ce serait différent. Je pense parfois qu'on aurait pu essayer de faire passer ces deux revues entre des mains canadiennes. Mais on n'a pas essayé de le faire. Ce qu'on visait, c'était le contenu, et cela signifie entrer dans le domaine de la censure et c'est quelque chose que je ne puis accepter. Il n'est habituellement pas question de contrôle anti-étranger dans la doctrine du parti libéral. Même la loi sur l'examen de l'investissement étranger qui a été adoptée il y a un certain temps ne légifère pas contre les prises de contrôle par des intérêts américains.

Comme bien d'autres députés, j'ai reçu toutes sortes de lettres sur cette question et on s'oppose à la mesure législative dans une proportion de plus de 100 contre un. Une lettre en particulier faisait grand état de la cause contre Maclean-Hunter qui, en tant que propriétaire, éditeur et distributeur, empêchait la vente de certaines revues concurrentielles dans les kiosques. Mon commettant a dû importer la revue qu'il désirait lire. Il reste qu'il l'a bel et bien importée. La mesure à l'étude n'empêchera pas les gens de lire le *Time* et le *Reader's Digest*. Leur prix augmentera peut-être de 50 cents parce qu'ils ne sont plus publiés ici et qu'ils contiennent moins de publicité canadienne.